ABAQUE AUDEXCOM

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 65 000 euros
Siège social : 9 rue Robert SCHUMAN
34430 SAINT JEAN DE VEDAS

813 242 740 RCS MONTPELLIER

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ,
Le 21 mars 2025 à 12h,

Les associés de la SARL ABAQUE AUDEXCOM, Société A Responsabilité Limitée au capital de 65 000 euros, immatriculée sous le numéro 813 242 740 RCS MONTPELLIER, et dont le siège social est 9 rue Robert SCHUMAN 34430 SAINT JEAN DE VEDAS, se sont réunis d'un commun accord au siège social.

L'assemblée est présidée par Monsieur Régis BACLET, en qualité de gérant associé.
Le président constate que sont présents :

- SARL AUDEXCOM CONCERTO, représentée par M. Régis BACLET, titulaire de 58 500 parts ;
- SARL OPTIMAX, représentée par Mme Julie ALAZARD, titulaire de 6 500 parts ;

Total des parts présentes ou représentées : 65.000 parts sur les 65.000 parts composant le capital social.
Le président déclare alors que tous les associés sont présents et qu'ils peuvent prendre les décisions à la majorité requise.

Le président rappelle aux associés qu'ils se sont réunis pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Mise à jour des statuts suite à la cession de parts de la SARL AUDEXCOM CONCERTO à la SARL OPTIMAX ;
- Nomination co-gérant de Mme Julie ALAZARD ;
- Nouveau contrat de prestations par la SARLU OPTIMAX ;
- Pouvoirs ;

JA

Suite à la signature de la cession de 6 500 titres par la SARLU AUDEXCOM CONCERTO à la SARLU OPTIMAX, les associés conviennent à l'unanimité de prendre les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale met à jour l'article 7 des statuts, :

« Article 7 - Capital social - Répartition des parts- Liste des associés

Le capital social est fixé à la somme de 65 000 euros.

Il est divisé en 65 000 parts de 1 euro chacune, intégralement libérées, et réparti de la manière suivante :

- OPTIMAX : 6 500 parts sociales numérotées de 1.001 à 7.501 inclus.

- AUDEXCOM CONCERTO : 65 000 parts sociales numérotées de 1 à 1000 inclus et de 7.502 à 65 000 inclus.

Total du nombre de parts sociales composant le capital social : 65 000 parts

Le soussigné déclare expressément que toutes les parts représentant le capital social leur appartiennent, sont réparties entre eux dans les proportions indiquées ci-dessus, correspondant à leurs apports respectifs, et sont libérées selon les modalités ci-dessus.

La société membre de l'Ordre communique annuellement aux conseils de l'Ordre dont elle relève la liste de ses associés ainsi que toute modification apportée à cette liste. »

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblé générale nomme Mme Julie ALAZARD comme co-gérante de la société ABAQUE AUDEXCOM à compter de ce jour soit le lundi 21 mars 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale autorise le nouveau contrat de prestation de services entre la SARL ABAQUE AUDEXCOM et la SARLU OPTIMAX avec un effet rétroactif à janvier 2025.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

JA

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 13h. Le présent procès-verbal a été dressé et signé par tous les associés.

SARL AUDEXCOM CONCERTO
Représentée par M. Régis BACLET



SARL OPTIMAX
Représentée par Mme Julie ALAZARD



La SARL ABAQUE AUDEXCOM
Représentée par M. Régis BACLET



M. Julie ALZARD

